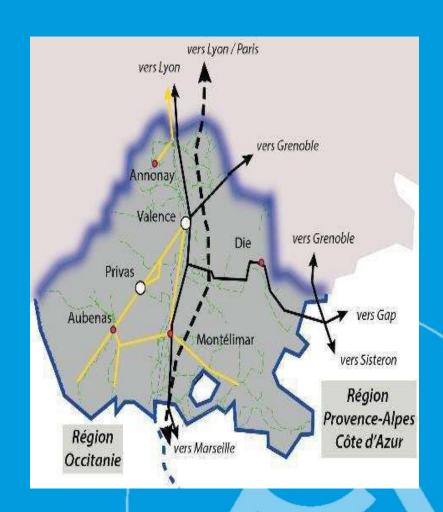


VALLÉE DU RHÔNE SUD Réunion du 16 mai 2024 à VALENCE

Objectifs de la réunion (3h):

- Faire un point à date sur le transport régional
- Présenter les évolutions de services à venir (SA 2025) projet SA 2026 et ajustements 2024
- > A l'issue de la réunion : identifier les sujets saillants



DÉROULÉ

- Échanges sur la base de la présentation en 4 points :
- 1. Bilan TER 2023 et tendances 1^{er} trimestre 2024 (40')
- 2. Matériel roulant et installations de maintenance (20')
- 3. Service Annuel TER 2025 *(1h10)*
 - Travaux programmés en 2024/2025
 - Evolutions de services programmés
 - Perspectives
- 4. Actualités et autres actions régionales (40')
- ➤ Conclusion (10')

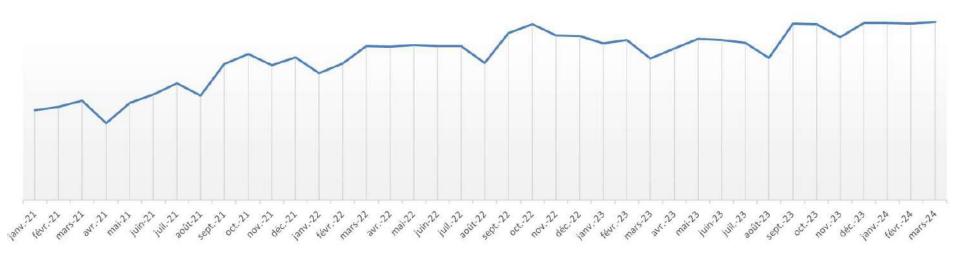




1. Bilan TER 2023 (et 1er trimestre 2024)

La fréquentation : trafic mensuel TER Auvergne-Rhône-Alpes de janvier 2021 à mars 2024

Trafic TER AURA en Voyages-Km par mois de 2021 à 2024



En 2023, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +4,3% à ce qu'il était en 2022 et il est supérieur de +22% par rapport à 2019.

Les facteurs ayant contribué au choix de TER comme mode de déplacement en 2023 ont été :

- L'intérêt économique des abonnements pour les déplacements quotidiens par rapport à la voiture, les promotions et tarifs avantageux pour les voyageurs occasionnels;
- L'attractivité touristique de la région, les multiples sites accessibles avec l'offre TER;
- Les sensibilités environnementales et la volonté de contribuer à diminuer les émissions de CO₂

Au 1^{er} trimestre 2024, le trafic TER progresse de +16% par rapport au 1^{er} trimestre 2023 qui était marqué par les mouvements sociaux interprofessionnels contre la réforme des retraites.





La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes Focus abonnés

• En 2023, le trafic des abonnés représente 44% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des abonnés progresse de +5,2% en 2023 par rapport à 2022.

Sur le début de l'année 2023, le nombre d'abonnements mensuels achetés (en moyenne 56 000 de janvier à juin), tout vendeur confondu, est inférieur à l'automne 2022 (environ 63 500 abonnements chaque mois à l'automne 2022).

En septembre, octobre et novembre, 66 600 abonnements mensuels ont été achetés (ventes SNCF Voyageurs et partenaires).

A noter également qu'il y a plus de 11 000 abonnés illico ANNUEL (record) et 1000 abonnés T-libr TER + STAS en moyenne mensuelle 2023.

• Au 1^{er} trimestre 2024, trafic des abonnés représente 35% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des abonnés progresse de +10% au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

En mars 2024, SNCF Voyageurs a vendu plus de 64 000 abonnements mensuels illico et plus de 13 000 abonnements annuels.













La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes Focus occasionnels

• En cumul 2023, le trafic des voyageurs occasionnels représente 56% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des occasionnels progresse de +1,5% en 2023 par rapport à 2022.

A fin décembre 2023, près de 170 000 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes ont été vendues (+16% par rapport à la même période 2022, déjà un record de vente). Ces cartes ont fait l'objet d'une promotion entre le 15 mai et le 30 juin et entre le 20 novembre et 30

Durant l'été 2023, plus de 598 000 voyages ont été réalisés avec le tarif illico PROMO VACANCES (+60% par rapport à l'été 2022).

Plus de 259 000 voyages ont été réalisés avec le tarif Prix Minis (+149% par rapport à l'été 2022). En moyenne, chaque jour de l'été, plus de 14 200 voyages réalisés avec un des 2 tarifs promotionnels.

• Au 1^{er} trimestre 2024, trafic des occasionnels représente 65% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des occasionnels progresse de +21% au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023.









novembre.



Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

Taux de disponibilité des matériels roulants, indicateur de performance de la maintenance TER donnant lieu à un bonus/malus

Il s'agit d'un nouvel indicateur de suivi lié à un dispositif de Bonus / Malus quant à l'objectif fixé.

La **disponibilité** du parc s'entend comme le **nombre de rames et locomotives** que SNCF Voyageurs met à disposition de l'exploitation pour assurer la desserte.

Le **Taux de Disponibilité** est un nouvel indicateur sur les performances de la maintenance TER: c'est le ratio entre ce **nombre de rames et locomotives à disposition** de l'exploitation et le **nombre total de rames et locomotives affectées** au TER Auvergne Rhône-Alpes, majoré des emprunts et minoré des prêts de Matériels Roulants.

Le Taux de Disponibilité est calculé **tous les matins, à 6h, du lundi au vendredi, hors vacances scolaires** (y compris intégralement juillet et août) **et jours fériés.**



Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF Taux de disponibilité des matériels roulants

Un taux moyen de **80,3% de disponibilité** sur 2023.

Plusieurs faits marquants conjoncturels:

- Mouvement social sur la réforme des retraites (Fév/mars)
- Travaux voies d'entrée à Vénissieux
- Démarrage de la chaîne des opérations mi-vie
- Déverminage suite maintenance lourde 23500
- Chaine ATP bogie 24500

L'objectif 2024 est d'avoir un taux de disponibilité de près de 83%, excepté les indisponibilités liées aux programmes Industriels et autres immobilisations longues durées, c'est-à-dire les rames qui ne peuvent effectivement être mise au service de l'exploitation sur la période considérée.

En incluant:

- les indisponibilités liées aux programmes industriels (opérations mi vie AGC et TER2NNG et Regio2N)
- les immobilisations longues durées (rames accidentées, blocage suite éboulement en Maurienne...)
- les prêts et emprunts de matériels sur la période

le taux de disponibilité est ramené à 79,5%.



Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

La non-adéquation à l'emport, nouvel indicateur donnant lieu à un bonus/malus

- Un **nouvel indicateur de suivi** permettant de vérifier que les capacités mises en œuvre répondent aux fréquentations attendues (hypothèse maximale), et donnant lieu à un nouveau bonus-malus quant à l'objectif fixé
 - o sur la base de la fréquentation maximale attendue
 - o sur la base d'un emport total défini en intégrant la notion de confort debout
 - Offre périurbaine = nbre de places assises + 75% du nbre de places debout selon la norme constructeur
 - Offre longue distance = nbre de places assises + 25% du nbre de places debout, selon la norme constructeur
- Malgré une année 2024 plus difficile que 2023 avec 2 fois plus de rames immobilisées pour le programme industriel OPTER (en moyenne : 7/mois en 2024 vs 3.5/mois en 2023), la mise en circulation de 10 Régio2N en septembre permettra :
 - O De remettre en circulation 49 trains par semaine
 - O De compenser l'impact du programme industriel
 - D'améliorer l'emport global
- -> L'objectif 2024 du taux de conformité à l'emport a été fixé à 92.4% vs 92% en 2023 (A fin mars 2024 : 92.3%)



Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

Autres indicateurs de qualité prévus

- Pour la non-réalisation de l'offre, des pénalités sont prévues en fonction :
- •du nombre de trains kilomètres annulés,
- •du délai entre l'annonce de l'annulation et la date prévue de départ (plus le délai est court, plus la pénalité est forte)
- •de la période prévue de circulation du train annulé (plus élevé en période de pointe);
- Pour la ponctualité:
- •Un bonus-malus relatif à la ponctualité globale (ensemble du réseau) à l'arrivée selon la mesure de la Non Ponctualité en Fin de Parcours (NPFP), c'est-à-dire au terminus du train, pour les retards supérieurs à 5m59s,
- •Des bonus-malus pour les lignes stratégiques: Lyon-Saint-Etienne; Lyon-Grenoble; Lyon-Chambéry; Lyon-St André le gaz; Lignes du LEX
- Des bonus pour les lignes sensibles : Lyon-Clermont-Fd; Lyon-Genève; Lyon-Valence;

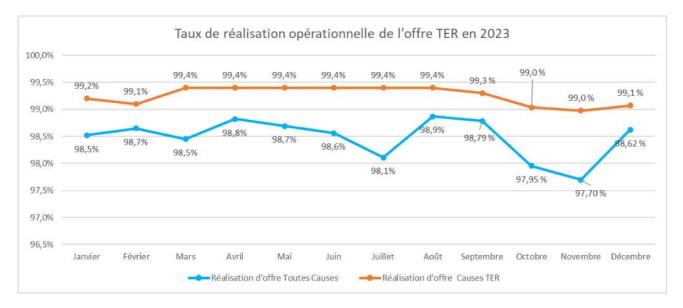


Trains supprimés jour J

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER:

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

Réseau Auvergne-Rhône- Alpes (TER + LEX)	2023	2024 (fin mars)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	903



Le taux de réalisation de l'offre TER en opérationnel 2023 reste très important à plus de 98%.

Le taux de réalisation de l'offre avec les causes uniquement TER le jour J est très important, plus de 99% sur toute l'année 2023, même s'il y a une légère baisse en fin d'année. Cette légère baisse en fin d'année de la réalisation de l'offre pour cause TER est consécutive aux aléas climatiques et aux chocs sur le matériel roulant.

Au premier trimestre 2024, près de 97,9% de l'offre prévue le jour J est effectivement réalisée. La non-réalisation d'offre pour causes TER est en baisse de 20% par rapport au 1er trimestre 2023, elle se situe à 0,8%.

Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

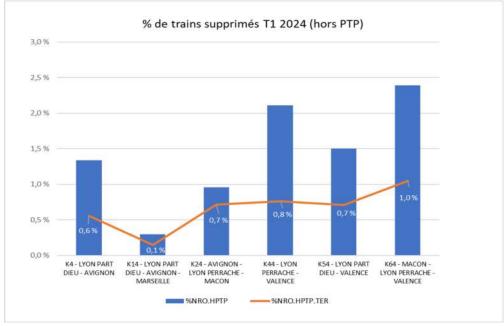






Réalisation / non réalisation de l'offre Lyon - Valence début 2024





Au 1^{er} trimestre 2024, le nombre de trains supprimés sur l'offre Lyon Valence est à 1,4% (par rapport à ceux devant circuler) toutes causes de suppressions confondues.

Il y a eu 0,6% de trains supprimés (par rapport à ceux devant circuler) pour des causes relevant de TER dont plus de 0,3% sont liées à des problèmes de matériel roulant.





Réseau Auvergne-Rhône- Alpes (TER + LEX)	2023	2024 À fin mars		
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5% Ambition : 92,7%	90.7%		
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% Objectif : 97,1%	96.8% Objectif : 96.6%		



Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de 90,8% au 1^{er} trimestre 2023 dont 3,5% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les mouvements sociaux nationaux interprofessionnels contre la réforme des retraites ont perturbé la production au 1^{er} trimestre, surtout en mars.

Au second trimestre 2023, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de 89,9% dont 3,4% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Ce sont les causes externes et infrastructure qui génèrent plus de non-ponctualité par rapport au 1^{er} trimestre.

Au troisième trimestre 2023, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de 90,3%% dont 3,3% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les fortes chaleurs de cet été ont mis l'infrastructure et les matériels à rude épreuve, en lien avec la hausse de fréquentation des voyageurs occasionnels et des bons résultats en matière de Tourisme.

Au quatrième trimestre 2023, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de 87,3%% dont 4,3% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Il y a eu de nombreux chocs avec des arbres, des animaux et des véhicules,... ce qui a engendré des indisponibilités de matériels et des réparations importantes. A noter également que le risque d'effondrement d'un bâtiment mitoyen des voies à la gare de la Tour du Pin a généré de nombreux retards sur plusieurs lignes régionales. Enfin, certains évènements climatiques (inondations et glissements de terrains) ont aussi causé des retards.

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de 90,7% au 1er trimestre 2024 dont 3,2% de nonponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Des évènements climatiques (glissement de terrain) ainsi que des chocs matériel roulant génèrent des retards

Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production





La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin mars)	Ponctualité agrégée (à fin mars)
LYON PART DIEU - VALENCE	87.9%		86.6%	
LYON PART DIEU - VALENCE - AVIGNON	78%		84%	
LYON PART DIEU - VALENCE - AVIGNON - MARSEILLE	79.4%		71.1%	
LYON PERRACHE - VALENCE	80%	78.9%	85.5%	82.8%
MACON - LYON PERRACHE - VALENCE - AVIGNON	75.8%		85.2%	
MACON - LYON PERRACHE - VALENCE	75%		75%	
VALENCE - AVIGNON - MARSEILLE	94.3%		95.8%	
ROMANS - VALENCE – DIE*	82.5%	82.5%	79.7%	79.7%
VALENCE - GENEVE	77.6%	90 30/	84.5%	01 20/
VALENCE - ANNECY	81.1%	80.2%	79.9%	81.2%

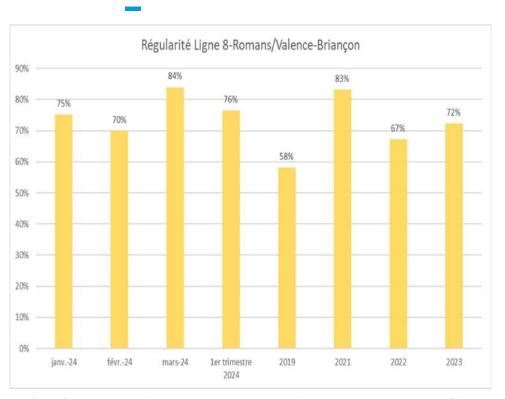
Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en oeuvre

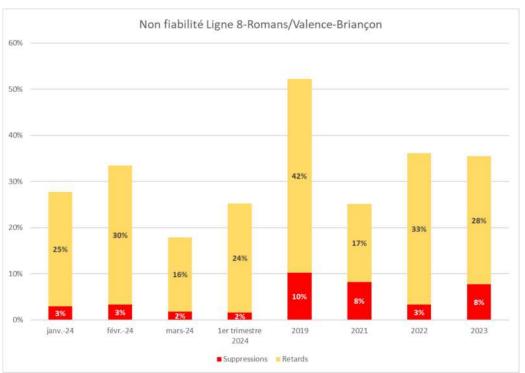
Source: SNCF - Rapport Mensuel de Production

^{*} Pour Romans – Valence – Die : les données ne portent que sur l'aller-retour ferroviaire organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Départ Die 6h09 / Départ Romans 16h20)



ponctualité des trains Romans – Gap organisés par la Région Sud





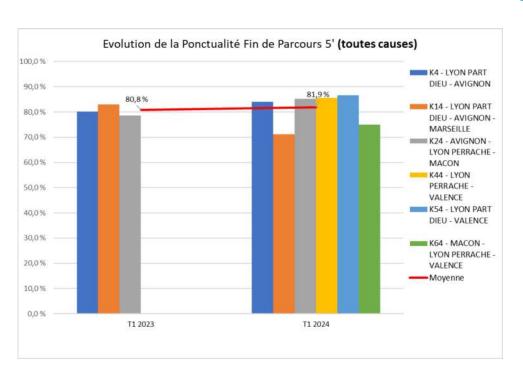
Périmètre : tous les trains Romans Valence Die – Gap sauf les 2 trains organisés par AURA

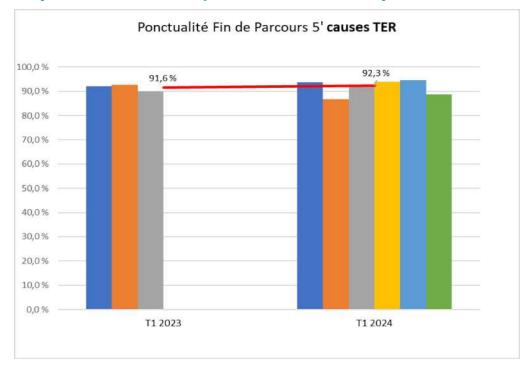
- Départ Die 6h09
- Départ Romans 16h20





Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA sur Lyon - Valence





Au 1^{er} trimestre 2024, la Ponctualité Fin de Parcours à 5', sur Lyon Valence, est à 81,9% toutes causes confondues, tandis que la Ponctualité Fin de Parcours à 5' causes TER est à 92,3%.

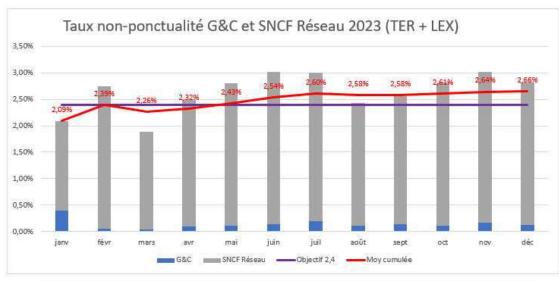
Parmi les causes TER de non-ponctualité, on trouve principalement: les problèmes de matériel roulant, des retards liés au service client (forte affluence voyageurs, bagages abandonnés, vélos).

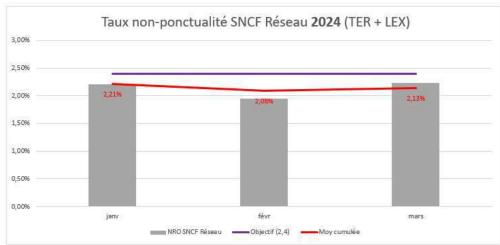
La Ponctualité Fin de Parcours à 5' est moins bonne sur les trains longues distances Lyon - Marseille (forte affluence aux arrêts intermédiaires, problèmes matériel roulant) et Mâcon - Valence (affluence voyageurs, problèmes matériels, complexité du Nœud Ferroviaire Lyonnais).

Inversement, la Ponctualité Fin de Parcours à 5' est meilleure sur les lignes de plus "courtes" distances où circulent des matériels automoteurs (Vienne Villefranche).









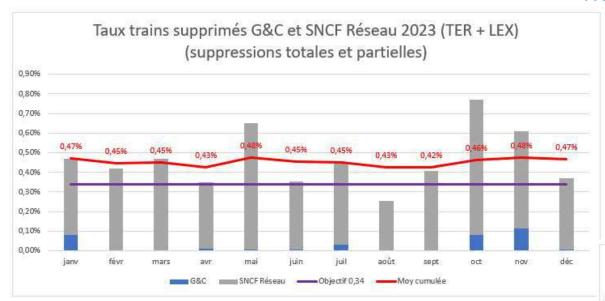
Convention Performance SNCF Réseau - Région Non ponctualité Offre TER + LEX - Causes SNCF Réseau

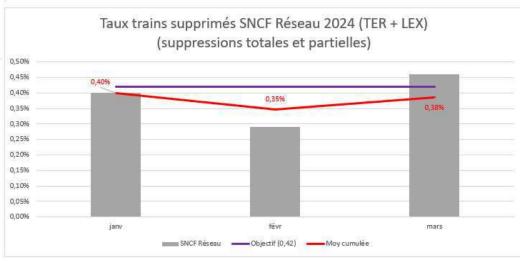
- Dérangements d'installations significatifs. Ex : défaut circuit de voie à Estressin en novembre, défaut d'entraxe à Amplepuis ...
- Travaux : déraillement train de travaux à Chasse en mai, restitutions tardives
- Impacts ralentissements forfaitaires pour travaux non amortis dans les tracés (suite rapide St-André le Gaz – Chambéry, décalage de travaux suite défaillance prestataire, ...)
- Mouvements sociaux du premier semestre
- Elément de contexte : Impacts d'évènement climatiques violents répétés
 - o orages en mai
 - o coulée de boue à Bourgoin en juin..
 - Multiples éboulements / inondations / coulées de boue...
 en fin d'année : Tarentaise, Maurienne, Arve, Culoz,
 Cévenol...
 - → Très forte mobilisation des équipes de maintenance





Convention Performance SNCF Réseau - Région Non réalisation d'offre TER+LEX - Causes SNCF Réseau











2. Matériel roulant et

installations de maintenance



Récapitulatif des paiements réalisés par la Région en 2023

Matériel Ferroviaire	169,3 M€
Acquisition de rames	59,8 M€
Rénovations et modernisations	103,5 M€
Ateliers de maintenance et remisage	5,9M€



104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021, s'élevant à 413 M€ financés à 100% par la Région.

Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031.

En synthèse:

Des opérations de maintenance lourde visant à redonner un potentiel d'exploitation d'environ 20 ans aux matériels

Un engagement vertueux dans une politique de développement durable

Le respect des exigences de sécurité en termes d'exploitation

Le maintien des conditions de confort pour les usagers avec le renouvellement des sièges et des planchers

Un calendrier prévisionnel de rénovation sur 8 ans pour les 104 premières rames, de 2023 à 2031

Trois premières rames rénovées en janvier 2024 (Z24501, B81505 et X76507) et mises en circulation respectivement les 04/02, 28/01 et 20/01.



Rame B81505

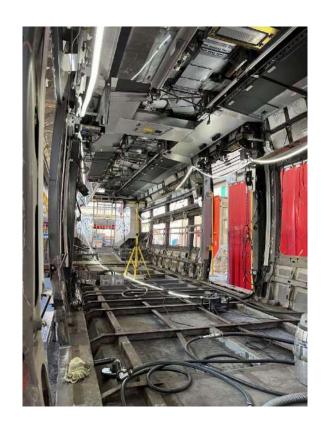


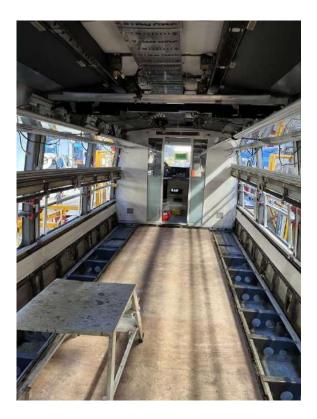
Rame B81505



Rame Z24501

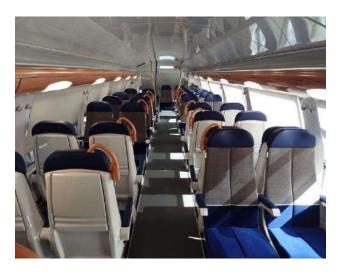










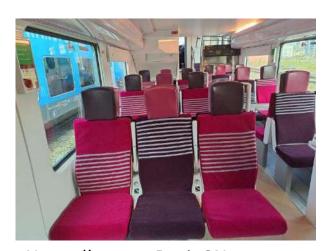




Les solutions mises en œuvre par la Région face aux difficultés d'emport : financement de 19 rames REGIO 2N supplémentaires livrées en 2024



Nouvelle rame Regio2N



Nouvelle rame Regio2N

Les projets d'atelier en cours de construction : Saint-Étienne

Objectifs:

- accueillir 19 nouvelles rames
- Prédisposer l'installation à de futures commandes pour répondre aux hausses de fréquentation sur l'axe Lyon/Saint-Étienne
- Permettre une augmentation d'emport sur Vallée du Rhône / Val-de-Saône via un jeu de réaffectation de matériel plus capacitaire
- Améliorer la robustesse d'exploitation

Coûts: 58,8 M€ (dont 15,9M€ délibérés à la CP de mai)

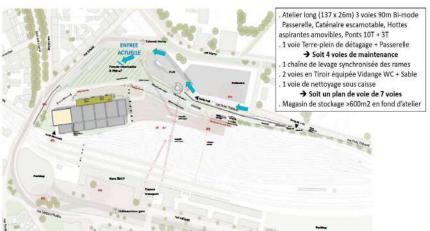
* financé à 69% par la Région et 31% par l'État dans le cadre du plan de relance ferroviaire

En complément, un programme de modernisation des installations de remisage à Valence Ste Cécile pour déployer les 19 rames sur l'axe Macon-Valence : réalisation prévue d'ici T3 2025, coût 9,2M€ (courants à échéance de réalisation)



<u>Échéance</u>: mise en exploitation de l'atelier initialement prévue en septembre 2023, retardée à fin 2026 du fait de la décision de l'autorité environnementale de soumettre le projet à analyse d'impact





^{*} Coût des travaux SNCF-V planning initial prenant en compte les conclusions de l'étude environnementale



Matériel roulant et maintenance

Une période 2024 – 2026 perturbée du fait :

- Des tensions sur les approvisionnements liées à la crise en Ukraine et certains semi-conducteurs entraînant un retard sur les chaînes de production des industriels et donc un retard de livraison des rames Régio 2N commandées en 2019. Livraison en 2024 au lieu de 2023.
- De la fin d'exploitation anticipée des rames Z2 (courant 2022 au lieu de fin 2023).
- Des opérations de modernisation qui immobilisent des rames.
- De la nécessité de mener une étude d'impact reportant le délai de construction-livraison du nouvel atelier de St-Etienne de fin 2023 à mi 2026.
- -> Impossible d'exploiter l'intégralité du parc de matériel (comprenant les 19 rames livrées en 2024) tant que l'atelier ne sera pas livré :
 - 10 rames sur les 19 peuvent être exploitées à compter de leur réception en 2024 et pallier en partie à la radiation des Z2
 - Les 9 autres ne pourront être exploitées qu'à la mise en service de l'atelier mi 2026.

A compter de septembre 2024, la SNCF propose (validation Région en cours) de rétablir le plan de transport nominal.







Les solutions mises en œuvre par la Région face aux difficultés d'emport

• Investissement d'aménagements du site de Vénissieux pour environ 9 M€ permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne. Les nouvelles installations sont prévues d'être opérationnelles à la fin du T3 2024, en lien notamment avec la réception des 19 rames Regio2N.



Travaux de couverture voie fosse-passerelle Vénissieux

• Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour pallier la perte de fiabilité du matériel (cible environ 1,5M€ d'ici à 2027)



Matériel roulant et maintenance

Péri<u>o</u>de 2024 – 2026

Dès septembre 2024

La mise en service de 10 nouvelles rames Régio 2N permet :

- o le rétablissement de 49 trains par semaine supprimés par manque de matériel;
- l'amélioration de l'emport de circulations sous-capacitaires

SNCF Voyageurs a remis à la Région le 14 mai son projet d'amélioration de l'emport Le projet est en instruction par les services de la Région Les évolutions concernant la ligne sont présentées ci-après

• A partir de fin 2026, avec la livraison de l'atelier de maintenance de St Etienne, 9 Regio2N supplémentaires seront mises en exploitation et permettront des renforts d'emport supplémentaires.



Projet SNCF d'améliorations de l'emport à partir de septembre 2024 sur Lyon Valence Avignon

Matériel roulant et maintenance

AVIGNON >> VALENCE >> LYON								
			, tridito	THE TALL THE PARTY OF THE PARTY	PERON	Gain	Gain	
			Composition	Composition		Places	Places totales	
N°	Trajet	Départ	actuelle	sept 2024	Jours	assises	(assis + 25%debout)	
886102	Valence - Lyon Perrache	5h38	2xZ23500	2 x Z55500	Mardi, Jeudi	350	420	
886106	Valence - Lyon Perrache	6h38	2xZ23500	3 x B82500	Lundi	240	330	
886126	Valence -Lyon Perrache-Mâcon	15h09	Z23500	Z24500	Lundi, Mardi, Jeudi	120	160	
886174	Avignon - Lyon Perrache - Mâcon	5h42	Z23500 + Z24500	2 x Z24500	Mardi, Jeudi, Vendredi	120	160	
886184	Avignon - Lyon Part-Dieu	12h15	Z24500	2 x B82500	Vendredi	230	308	
886188	Avignon - Lyon Part-Dieu	16h15	Z23500 + Z24500	2xZ24500	Dimanche	120	160	
886190	Avignon - Lyon Part-Dieu	17h12	Z23500	Z24500	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	120	160	
886130	Valence - Lyon Perrache -Macôn	17h11	Z23500 + Z24500	Z55500	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi	-160	-200	
886184	Avignon - Lyon -Part- Dieu	12h15	Z24500	B82500	Lundi	-110	-130	
11501 115125 1150101								

LYON	>> V	AI FN	CF >>	AVIC	NON

						Gain	Gain
			Composition	Composition		Places	Places totales
N°	Trajet	Départ	actuelle	sept 2024	Jours	assises	(assis + 25%debout)
886107	Lyon Perrache - Valence	6h39	Z23500	2 x B81500	Lundi, Mardi, Jeudi	100	150
886111	Mâcon - Lyon Perrache - Valence	6h36	Z23500 + Z24500	2 x Z24500	Lundi, Mardi, Jeudi	120	160
886127	Lyon Perrache - Valence	17h11	Z23500 + Z24500	2 x Z55500	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	230	270
886129	Lyon Perrache - Valence	18h11	2 x Z23500	2 x Z55500	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi	350	420
886133	Macon - Lyon Perrache - Valence	17h36	Z23500	Z24500	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi	120	160
886171	Lyon Part-Dieu - Avignon	9h20	Z24500	2 x B82500	Vendredi	110	150
886181	Lyon Part-Dieu Avignon	15h20	Z23500 + Z24500	2 x Z24500	Vendredi	120	160
886183	Lyon Perrache - Avignon	15h41	Z24500	2 x B82500	Vendredi	110	150
886189	Lyon Perrache - Avignon	17h41	Z23500 + Z24500	2 x Z24500	Vendredi	120	160
886133	Macôn - Lyon Perrache - Valence	17h35	2 x Z23500	Z55500	Vendredi	-30	-50
886181	Lyon Part-Dieu Valence	15h20	Z24500	B82500	Lundi Jeudi	-110	-130

Projet SNCF en instruction par la Région

Résout 31 circulations souscapacitaires actuellement sur Lyon Valence Avignon

Engendre 4 nouvelles situations sous-capacitaires sur la Lyon Valence Avignon

Fréquentation maximale sur Lyon Valence Avignon

Fréquentation maximale sur Lyon Mâcon

Évolutions arrondies à la dizaine









Chantiers 2ème semestre 2024 – Vallée du Rhône Sud

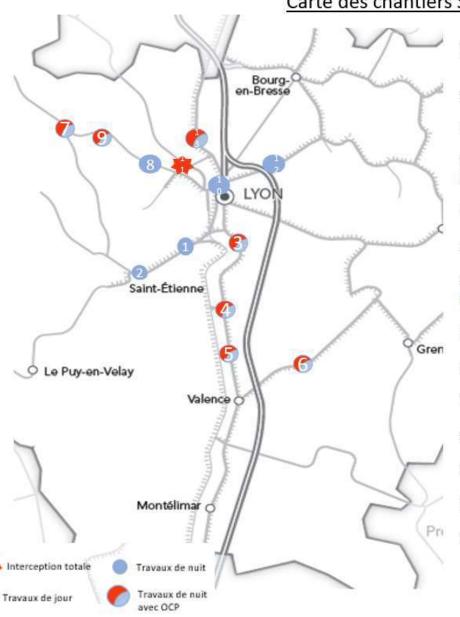
- => Travaux sur ligne grande vitesse (LGV+): coupure de 101h00 du 8/11 23h00 au 13/11 4h00 sur Paris Marseille.
- => Travaux commande centralisée du Réseau Vallée du Rhône:
- OCP 56h du 26/04 21h00 au 29/04 05h00 (Chasse-sur-Rhône)
- OCP 68h du 03/05 21h00 au 06/05 17h00 (Chasse-sur-Rhône)
- OCP 40h du 24/05 22h30 au 26/05 14h30 (St Clair les Roches)
- OCP 54h du 19/07 23h00 au 22/07 05h00 (Feyzin)
- OCP 48h du 31/10 22h00 au 02/11 22h00 (Vienne)

=> suppression "traversée voie planchéiée" à Loriol : travaux de nuit + OCP du 15/08 15h15 au 18/08 14h15

OCP= opération coup de poing (coupure de ligne)



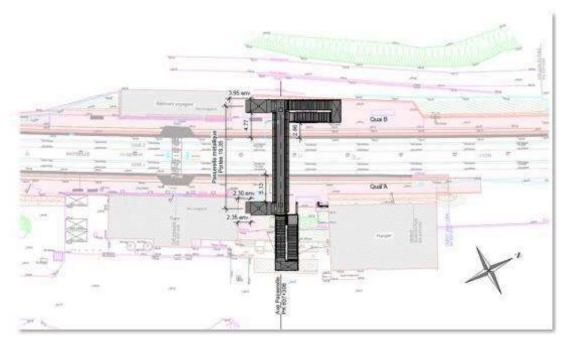
Carte des chantiers SA2025 - Zoom Rhodanien/Vallée du Rhône



Chantiers à forts impacts capacitaire:

- 1- Allongement quai UM3 Rive de Gier et Givors: travaux de nuit 24/03 au 10/05 (21h50-5h35)
- 2- Création atelier TER St Etienne: travaux de nuit du 3/02 au 19/04 + occupation de voie en gare
- 3- Commande centralisée étape 5 : travaux de nuit répartis sur l'année + OCP 7/06 22h30 au 9/06 14h30 et du 12/07 12h00 au 14/07 14h00
- 4- Renouvellement appareil de voie St Rambert : travaux de nuit + OCP 6 au 9/06 et 12 au 14/07
- 5- Renouvellement appareil de voie Tain: travaux de nuit + OCP du 31/01 22h30 au 2/02 14h30
- 6- Renouvellement appareil de voie St Paul les Romans/St Marcellin: travaux de nuit sept/oct + OCP du 3/10 21h55 au 6/10 5h35
- 7- Renouvellement poste d'aiguillage Roanne: travaux de nuit + coupure continue 1 et 2 novembre (24h00)
- 8- Régénération tunnels Tarare/L'Arbresle : travaux de nuit du 20/01 au 3/10 + limitation de vitesse
- 9- Etanchéité pont rail Thizy : travaux de nuit + coupure continue du 1 au 3/05
- 10- Renouvellement appareil de voie Lyon St Clair : travaux de nuit + OCP V1/2 bis 1-2 novembre
- 11- Tassin Pont d'Esplette: travaux de nuit + fermeture de la ligne du 7/07 au 29/08
- 12- Renouvellement ballast Beynost: travaux de nuit + OCP du 16/08 22h30 au 22/08 5h30
- 13- Pont rail du Bief Anse: Travaux de nuit + OCP du 8/05 22h30 au 11/05 6h35

LORIOL: suppression de TVP - Rehaussement de quais – Allongement de quais



Ce projet s'inscrit donc dans le cadre du programme de sécurisation des traversées des voies ferrées en gare, porté par SNCF G&C, en fonds propres.

Programme synthétique :

- Ouvrage dénivelé : passerelle non couverte localisée au nord du BV (entre le BV et le hangar désaffecté de SNCF Réseau)
- Accessibilité: un ascenseur par quai de 1 000 Kg, en complément d'escaliers, avec contremarches pleines
- Hauteur des quais : réhausse des quais à 55cm (pour améliorer la sécurité du site), sur 135ml. La passerelle, les escaliers et les pylônes d'ascenseurs seront mis en place lors d'une Opération Coup de Poing (OCP) programmé le week-end du 15 août 2024.
- Allongement des quais de 35 m linéaires chacun portant la longueur de quai à 165 m financé à 100% par la Région soit 350 K€.





3. Service annuel TER 2025

Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées

Perspectives



SA 2025 Les principales évolutions programmées

(sous réserve de l'instruction sillon SNCF-Réseau)

GANNAT - CLERMONT-FERRAND

Création de 2 arrêts supplémentaires en semaine en gare de Pontmort :

- Vers Clermont : arrêt à Pontmort à 08:24 (TER 873102 - Sf SDF). Départ Montluçon 07:02, Riom 08:30, arrivée Clermont 08:40
- Depuis Clemont: arrêtà Pontmort à 12:34 (TER 873056-Sf SDF). Départ Clermont 12:16, Riom 12:28, arrivée Montluçon 13:55

ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR supplémentaire le dimanche départ 14:45 Le Puy En Velay arrivée St-Etienne 16:12 / départ St-Etienne 11:01 arrivée Le Puy en Velay 12:27





LYON - VALENCE - AVIGNON - (MARSEILLE)

Création d'un AR supplémentaire : départ Valence Ville 07:30 arrivée Avignon 08:50 /départ Avignon 09:12 arrivée Valence Vile 10:32

- > Ajout des arrêts Donzère, Livron et Loriol sur le départ 16:12 de
- > Ajout de nouveaux arrêts et correspondance à Valence Ville avec TER Sud sur le départ 08:20 de Lyon Part-Dieu
- Via Rhôna : développement du service estival de mai à septembre sur la Vallée du Rhône

BELLEGARDE - ANNEMASSE

- Création d'un départ Bellegarde 13:15 arrivée 13:55 Annemasse
- Création d'un départ Annemasse 05:05 arrivée 05:47 à Bellegarde / départ Bellegarde 06:15 arrivée Annemasse 06:55

COPPET - ANNECY

Création de 4 trains le samedi en journée (arrivée Annecy 11:16 et 13:16 / départs Annecy 17:44 et 19:44) et d'un train en soirée (départ Annecy 21:44)

LYON - GENEVE

Création d'un AR de renfort sur 8 dimanches de l'année pour faire face aux fortes affluences (départ Lyon Part-Dieu : 15:38 / départ Genève Comavin : 18:25)

GRENOBLE - GAP

TER Cyclo: renfort de composition le dimanche



LES GRILLES HORAIRES TRANSMISES

Les grilles horaires transmises sont des documents de travail : il s'agit de la « commande » faite par SNCF Voyageurs pour le compte de la Région à SNCF Réseau. Ce ne sont donc pas des fiches horaires usagers (horaires non définitifs).

- L'horaire de service final dépend de l'instruction par SNCF Réseau
- La grille horaire ferroviaire 2024 transmise concerne seulement l'axe avec des évolutions significatives programmées

```
Liste des grilles transmises :
```

```
SA 2024 (FH été): SA 2025 (projet) :
```

• Lyon – Valence – Avignon (Marseille) • Lyon – Valence – Avignon (Marseille)



LYON < > VALENCE < > AVIGNON < > MARSEILLE

SERVICE 2024

Principaux impacts travaux :



- Travaux de nuit liés à la CCR : Suppression du train 886143 (départ Part-Dieu 21h20) du lundi au jeudi sur une période de 19 jours (du 16/09 au 10/10/24 ainsi que le 26/08, le 02/09 et le 09/09) : mise en place d'une desserte routière de substitution au départ de Lyon Part-Dieu et desservant toutes les gares entre Vienne et Valence
- ✓ Opérations « coup de poing » les week-end du 25-26 mai, 20-21 juillet et 01-02 novembre
- ✓ Coupure au sud de Valence du 15 au 18 août (détournement des trains en rive droite entre Valence et Avignon)
- ✓ Travaux de maintenance entre Chasse-sur-Rhône et Avignon du 03 au 21 juin (impacts en heures creuses)
- ✓ Travaux sur voie E en gare de Vienne du 2 au 25 septembre : risque d'impact sur les circulations des trains omnibus Vienne Lyon Perrache (étude en cours TER)
- → Se référer aux canaux habituels pour les précisions sur les plans de substitution



LYON < > VALENCE < > AVIGNON < > MARSEILLE

SERVICE 2024

- Jazz à Vienne du 27/06 au 16/07 :
- Mise en place d'une offre routière chaque soir de concert au théâtre antique au départ de Vienne autour de 00h30 (en fonction des horaires de fin de concerts) à destination de Lyon Jean-Macé et Lyon Perrache (pas de possibilité d'offre ferroviaire du fait des contraintes liées aux travaux de nuit)
 - ✓ Places contingentées en vente sur la billetterie du festival Jazz à Vienne
- Dispositif « TER Cyclo » (cf. détails sur diapo suivante):
 - ✓ **Reconduction des renforts d'offre** les week-end du 9 au 20 mai et à partir du 15 juin (départ Lyon Perrache 11h51 et départ Avignon 17h25)
 - ✓ **Système de réservation vélos à bord** les samedis, dimanches et fêtes du 1^{er} mai au 29 septembre étendu à tous les trains inter-régionaux (mais levé pendant les périodes d'impacts travaux)



Nouveau dispositif « TER cyclo » 2024

Tous les week-ends et jours fériés du mercredi 1er mai au dimanche 29 septembre :

Un grand principe : réserver sa place vélo!

Service de réservation <u>obligatoire</u> et gratuite sur 5 lignes TER (sauf pour les abonnés TER)

Réservations possibles depuis le <u>2 avril</u> sur le site SNCF TER Auvergne-Rhône-Alpes

Services supplémentaires sur les lignes Lyon – Avignon – Marseille et Grenoble – Gap :

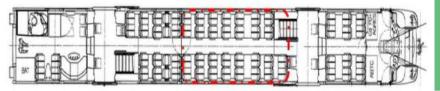
- Augmentation ciblée du nombre de places vélo à bord sur une sélection de trains (10 trains sur Lyon Avignon Marseille et 4 trains sur Grenoble Gap pour chaque jour concerné)
- accompagnement par du personnel dédié à bord de ces trains capacitaires



Cofinancement







Avec TER, votre emplacement vélo garanti sur 5 lignes

Voyagez plus sereinement

Les vélos sont bienvenus à bord de TER, aux emplacements prévus et dans la limite des places disponibles.

Grâce à la réservation, l'accès de votre vélo est garanti à bord, les week-ends et jours fériés du 1st mai au 29 septembre 2024, sur les lignes :



Bénéficiez de places supplémentaires

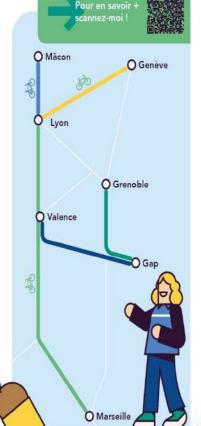
+50000 places disponibles

Embarquez en toute simplicité : on s'occupe de vous

Sur certains trains, des espaces vélos supplémentaires et du personnel sont à votre disposition pour embarquer et pendant tout le voyage.

Préparez votre voyage

- Réservez votre place
 vélo à bord
- 2. Ashatas vas killete de tesin
- Voyagez sereinement en étiquetan
 votre vélo (comme vos bagages)





LYON < > VALENCE < > AVIGNON < > MARSEILLE

SERVICE 2025

- Impacts des travaux de nuit en vallée du Rhône :
 - Le TER n°886145 Lyon Part Dieu (22h20) Valence (23h30) :
 - ✓ Circulera uniquement les samedi, dimanche et fêtes (iso 2024)
 - ✓ Un autocar direct Lyon Part-Dieu (22h20) Vienne (23h05) Valence (00h00) sera mis en place le vendredi (iso 2024)
 - Le TER n°886140 Valence (21h45) Lyon Part-Dieu (22h56) :
 - ✓ Circulera du lundi au samedi jusqu'au 25/01/25
 - ✓ Circulera uniquement le samedi du 27/01/25 au 10/10/25 → une substitution par autocar sera mise en place en semaine
 - ✓ Circulera avec un horaire avancé de 20 min. du lundi au vendredi du 13/10/25 au 12/12/25 (départ Valence 21h26 − arrivée Part-Dieu 22h37) et le samedi dans son horaire normal
 - ✓ **NB** : étude en cours pour **décaler le départ du train à 22h06 le samedi** (dès juillet 2024) afin d'assurer la correspondance avec le TER n°886576 en provenance de Marseille (arrivée Valence 21h56)
 - Le TER n°886143 Lyon Part-Dieu (21h20) Valence (22h30) :
 - ✓ Circulera les samedi, dimanche et fêtes sur la totalité de son parcours
 - ✓ Sera terminus Vienne du lundi au vendredi du 27/01/25 au 10/10/25 : une substitution par autocar sera mise en place entre Vienne et Valence sur cette période (car omnibus du lundi au vendredi + car direct le vendredi)



LYON < > VALENCE < > AVIGNON < > MARSEILLE

SERVICE 2025

- Etude en cours pour **l'amélioration de la desserte de Montélimar / Avignon** (en commande lot 1):
 - ✓ **Prolongement du TER n°886105** (Valence 07h33 Avignon 08h50) permettant de combler un creux d'offre avec une arrivée à Montélimar à 08h00 et une arrivée à Avignon avant 09h00 depuis Lyon
 - ✓ **Prolongement du TER n°886114** (Avignon 09h12 Valence 10h32) permettant d'avoir une fréquence à l'heure en matinée depuis Avignon. Nouvelle liaison vers Part-Dieu depuis Avignon/Montélimar et également depuis Marseille (avec une correspondance en 8 min. à Avignon)

sauf jours fériés	Lun à Sam	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Tous les jours
	TER	TER	TER	TER	TER	TER
LYON-PART-DIEU				06.20		07.20
LYON-PERRACHE (D)	05.41				06.41	
Lyon-Jean-Macé (D)	05.45				06.45	
VIENNE	06.02			06.39	07.02	07.40
Saint-Clair-Les-Roches	06.10			06.47	07.10	07.48
LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON	06.17			06.54	07.17	07.56
Saint-Rambert-d'Albon	06.23			07.00	07.23	08.04
Saint-Vallier-sur-Rhône	06.30			07.09	07.31	08.14
Tain-l'Hermitage-Tournon	06.40			07.18	07.41	08.24
VALENCE-VILLE (A)	06.52			07.30	07.52	08.34
VALENCE-VILLE (D)		07.04		07.33		08.36
Livron		07.15		07.43		
Loriol		07.19		07.47		
MONTÉLIMAR		07.33		08.01		08.59
Donzère		07.42		08.09		
Pierrelatte		07.49		08.16		09.12
Bollène-la-Croisière (A)		07.56		08.23		09.20
ORANGE (A)		08.08		08.35		09.31
AVIGNON-CENTRE (A)		08.34	08.55	08.50		09.48
MARSEILLE-SAINT-CHARLES			10.20			11.07

*sauf jours fériés	les Lun a Lun a		Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	
	TER	TER	TER	TER	TER	TER
MARSEILLE-SAINT-CHARLES	06.55	07.38			08.41	
AVIGNON-CENTRE (D)	08.11	09.04	09.12		10.14	
ORANGE (D)	08.27		09.28		10.39	
Bollène-la-Croisière (D)	08.39		09.39		10.50	
Pierrelatte	08.48		09.47		10.59	
Donzère			09.53		11.05	
MONTÉLIMAR	09.01		10.02		11.15	
Loriol			10.15		11.29	
Livron			10.19		11.33	
VALENCE-VILLE (A)	09.22		10.32		11.43	
VALENCE-VILLE (D)	09.24		10.35	11.27		12.29
Tain-l'Hermitage-Tournon	09.36		10.46	11.39		12.40
Saint-Vallier-sur-Rhône	09.46			11.48		12.49
Saint-Rambert-d'Albon	09.56			11.57		12.58
LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON	10.03		11.06	12.05		13.04
Saint-Clair-Les-Roches	10.10			12.12		13.11
VIENNE	10.20		11.21	12.21		13.20
Lyon-Jean-Macé (A)						
LYON-PERRACHE (A)						
LYON-PART-DIEU	10.40		11.40	12.40		13.40



Numéro de circulation	886103	886503	879527	886105	886107	17701	Numéro de ci

Numéro de circulation 17700 879504 886114 886118 886556 886120

LYON < > VALENCE < > AVIGNON < > MARSEIL

SERVICE 2025

- Autres évolutions de desserte :
 - Rétablissement de l'horaire d'arrivée du TER n°886182 à Lyon Part-Dieu à 9h40 (au lieu de 9h48 en 2024 du fait d'un conflit de circulation avec un train fret)
 - Ajout des arrêts Saint-Clair-les-Roches, Saint-Rambertd'Albon et Saint-Vallier-sur-Rhône sur le TER n°886113 (Lyon Part-Dieu 08h20 – Valence-Ville 09h29), et correspondance à Valence-Ville avec le TER n°886565 à destination de Marseille dont le départ est décalé à 09h37
 - Ajout des arrêts Donzère, Loriol et Livron sur le TER n°886188 (Avignon-Centre 16h15 – Lyon Part-Dieu 18h40) avec correspondance en 10 min. maintenue à Avignon-Centre avec le TER n°879422 en provenance de Marseille-Saint-Charles

sauf jours fériés	Tous les jours	Tous les jours	Lun à Sam	Tous les jours
	TER	TER	TER	TER
LYON-PART-DIEU	07.20	08.20		09.20
Lyon-Vaise (D)				
LYON-PERRACHE (D)				
Lyon-Jean-Macé (D)				
Saint-Fons				
Feyzin				
Sérézin				
Chasse-sur-Rhône				
Estressin				
VIENNE	07.40	08.40		09.40
Saint-Clair-Les-Roches	07.48	08.48		09.48
LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON	07.56	08.54		09.55
Saint-Rambert-d'Albon	08.04	09.04		10.01
Saint-Vallier-sur-Rhône	08.14	09.14		10.10
Tain-l'Hermitage-Tournon	08.24	09.16		10.19
VALENCE-VILLE (A)	08.34	09.29		10.30
VALENCE-VILLE (D)	08.36		09.37	10.33
Livron			09.46	
Loriol			09.50	
MONTÉLIMAR	08.59		10.02	10.57
Donzère			10.12	
Pierrelatte	09.12		10.18	11.10
Bollène-la-Croisière (A)	09.20		10.34	11.16
ORANGE (A)	09.31		10.47	11.28
AVIGNON-CENTRE (A)	09.48		11.13	11.43
MARSEILLE-SAINT-CHARLES	11.07		12.30	
Numéro de circulation	17701	886113	886565	886171

nouveaux arrêts

	Lyon-Vaise (A)		
	LYON-PART-DIEU		1
_			_
1	Numéro de circulation	879522	8

Ies jours	*sauf jours fériés	Tous	Tous	Tous	Tous
jours jour	Saur jours reries				
TER					
MARSEILLE-SAINT-CHARLES		jours	jours	jours	jours
MARSEILLE-SAINT-CHARLES		TFR	TFR	TER	TER
AVIGNON-CENTRE (D) 16.05 16.15 17.04 17.12 ORANGE (D) 16.31 17.32 Bollène-la-Croisèère (D) 16.43 17.43 Pierrelatte 16.50 17.52 Donzère 16.56 17.57 MONTÉLIMAR 17.03 18.07 Loriol 17.13 18.20 Livron 17.17 18.23 VALENCE-VILLE (A) 17.26 18.33 VALENCE-VILLE (D) 17.29 18.36 Tain-l'Hermitage-Tournon 17.41 18.48 Saint-Vallier-sur-Rhône 17.50 Saint-Rambert-d'Albon 17.58 LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON 18.05 19.07 Saint-Clair-Les-Roches 18.12 VIENNE 18.21 19.20 Estressin Chasse-sur-Rhône Sérézin Feyzin Saint-Fons Lyon-Jean-Macé (A) LYON-PERRACHE (A) Lyon-Vaise (A)	MARSEILLE-SAINT-CHARLES		121		121
ORANGE (D) 16.31 17.32 Bollène-la-Croisière (D) 16.43 17.43 Pierrelatte 16.50 17.52 Donzère 16.56 17.57 MONTÉLIMAR 17.03 18.07 Loriol 17.13 18.20 Livron 17.17 18.23 VALENCE-VILLE (A) 17.26 18.33 VALENCE-VILLE (D) 17.29 18.36 Tain-l'Hermitage-Tournon 17.41 18.48 Saint-Vallier-sur-Rhône 17.50 Saint-Rambert-d'Albon Saint-Rambert-d'Albon 17.58 19.07 Saint-Clair-Les-Roches 18.12 19.07 Saint-Clair-Les-Roches 18.12 19.20 Estressin Chasse-sur-Rhône Sérézin Feyzin Saint-Fons Lyon-Jean-Macé (A) Lyon-Jean-Macé (A) Lyon-Vaise (A) Lyon-Vaise (A) Lyon-Vaise (A)			16 15		17 12
Bollène-la-Croisière (D) 16.43 17.43 Pierrelatte 16.50 17.52 Donzère 16.56 17.57 MONTÉLIMAR 17.03 18.07 Loriol 17.13 18.20 Livron 17.17 18.23 VALENCE-VILLE (A) 17.26 18.33 VALENCE-VILLE (D) 17.29 18.36 Tain-l'Hermitage-Tournon 17.41 18.48 Saint-Vallier-sur-Rhône 17.50 Saint-Rambert-d'Albon 17.58 LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON 18.05 19.07 Saint-Clair-Les-Roches 18.12 VIENNE 18.21 19.20 Estressin Chasse-sur-Rhône Sérézin Feyzin Saint-Fons Lyon-Jean-Macé (A) LYON-PERRACHE (A) Lyon-Vaise (A)		10100		17101	
Pierrelatte	, ,				
Donzère					
MONTÉLIMAR					
Livron	MONTÉLIMAR				
VALENCE-VILLE (A)	Loriol		17,13		18.20
VALENCE-VILLE (D) 17.29 18.36 Tain-l'Hermitage-Tournon 17.41 18.48 Saint-Vallier-sur-Rhône 17.50 Saint-Rambert-d'Albon 17.58 LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON 18.05 19.07 Saint-Clair-Les-Roches 18.12 VIENNE 18.21 19.20 Estressin Chasse-sur-Rhône Sérézin Feyzin Saint-Fons Lyon-Jean-Macé (A) LYON-PERRACHE (A) Lyon-Vaise (A)	Livron		17.17		18.23
Tain-l'Hermitage-Tournon	VALENCE-VILLE (A)		17.26		18.33
Saint-Vallier-sur-Rhône	VALENCE-VILLE (D)		17.29		18.36
Saint-Rambert-d'Albon	Tain-l'Hermitage-Tournon		17.41		18.48
LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON 18.05 19.07	Saint-Vallier-sur-Rhône		17.50		
Saint-Clair-Les-Roches	Saint-Rambert-d'Albon		17.58		
VIENNE 18.21 19.20 Estressin	LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON		18.05		19.07
Estressin Chasse-sur-Rhône Sérézin Feyzin Saint-Fons Lyon-Jean-Macé (A) LYON-PERRACHE (A) Lyon-Vaise (A)	Saint-Clair-Les-Roches		18.12		
Chasse-sur-Rhône	VIENNE		18.21		19.20
Sérézin Feyzin Saint-Fons Lyon-Jean-Macé (A) LYON-PERRACHE (A) Lyon-Vaise (A)	Estressin				
Feyzin Saint-Fons Lyon-Jean-Macé (A) LYON-PERRACHE (A) Lyon-Vaise (A)	Chasse-sur-Rhône				
Saint-Fons Lyon-Jean-Macé (A) LYON-PERRACHE (A) Lyon-Vaise (A)	Sérézin				
Lyon-Jean-Macé (A) LYON-PERRACHE (A) Lyon-Vaise (A)	Feyzin				
LYON-PERRACHE (A) Lyon-Vaise (A)					
Lyon-Vaise (A)	, , , ,				
, ,,	, ,				
I VON DADT DIEU 10 40 10 40	, , ,				
LION-FART-DIEU 10,40 19,40	LYON-PART-DIEU		18.40		19.40

886188 879528 886190



- **Etude en cours pour arbitrage**: suite à la rencontre du 14/02/24 avec l'association AUTERVR, la Région a pris note du besoin de renforcer la desserte sur Vienne en soirée (pour les étudiants et pendulaires) et a demandé à TER d'étudier (pour 2025 ou services suivants):
 - ✓ Projet de création d'un train périurbain Lyon-Perrache 21h50 Vienne 22h24 du lundi au vendredi qui serait en remplacement du car TER de 21h24. Fonctionnalités recherchées : extension de l'amplitude en soirée, desserte de Jean-Macé, St-Fons et Estressin (non desservis par le car) et temps de parcours de 34 min. jusqu'à Vienne au lieu de 50 min.

					*				
sauf jours fériés	Lun à Sam	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Ven	Sam Dim Fêtes
	TER	TER	TER	TER	TER	CAR	TER	CAR	TER
LYON-PART-DIEU			20.20		21.20			22.20	22.20
Lyon-Vaise (D)	19.09	19.27		20.09					
LYON-PERRACHE (D)	19,20	19,41		20,20		21,24	21.50		
Lyon-Jean-Macé (D)	19.24	19.45		20.24			21.54		
Saint-Fons	19.29			20.29			21.59		
Feyzin	19.34			20.34		21.39	22.03		
Sérézin	19.39			20.39		21.48	22.08		
Chasse-sur-Rhône	19.44			20.44		21.58	22.13		
Estressin	19.50			20.50			22.19		
VIENNE	19.54	20.02	20.40	20.54	21.40	22.14	22.24	23.05	22.40
Saint-Clair-Les-Roches		20.10	20.48		21.48				22.48
LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON		20.17	20.55		21.55				22.55
Saint-Rambert-d'Albon		20.23	21.01		22.01				23.01
Saint-Vallier-sur-Rhône		20.31	21.10		22.10				23.10
Tain-I'Hermitage-Tournon		20.41	21.19		22.19				23.19
VALENCE-VILLE (A)		20.52	21.30		22.30			00.00	23.30
N Z L Z L C	007445	000407	000400	007440	000440	C	Maria	450404	000445
Numéro de circulation	887145	886137	886139	88/149	886143	Suppr.	NOUV.	456101	886145

* TER n°886143 terminus Vienne en période de travaux (substitution routière entre Vienne et Valence)



VALENCE - GRENOBLE

SERVICE 2024

Rappel de la commande régionale AURA : iso 2023 + un ajustement routier :

- décalage horaire du car 39532 : départ Valence TGV 11h30 (arrivée 12h30 Grenoble) au lieu de 11h55 en 2023 pour un cadencement à l'heure vers Grenoble.

SERVICE 2025

Commande régionale AURA : iso 2024

ROMANS-VALENCE-DIE-VEYNES

SERVICE 2024

Ajustements mineurs des horaires de 7 cars TER pour éviter un passage à niveau (impact sur les temps de parcours : max 3')

SERVICE 2025

• Commande Lot 1 région AURA : iso 2024



Evolutions d'offre SA 2024 - Diois



« Pour le Service Annuel 2024, la Région Sud a passé une commande iso 2023 des sillons Romans – Gap – Briançon.

Correspondances avec les TGV en gare de Valence Ville et Valence TGV assurées (iso 2023).

La fiche horaire 2024 de la ligne est téléchargeable ici : FH 14 Romans Valence Gap Briancon du 10 décembre 2023 au 14 décembre 2024 V20231120.pdf (sncf.fr)"

Evolutions d'offre SA 2025 - Diois



Pour le Service Annuel 2025, la Région Sud a passé une commande iso 2024 des sillons Romans – Gap – Briançon.

Réflexion en cours des deux régions pour demander des renforts sur la section Romans-Die : les week-ends estivaux au SA25/26 : commande d'étude à passer à TER pour arbitrage politique ensuite.

Evolutions d'offre SA 2025 - Diois



Comparaison des grilles (projet) entre 2024 et 2025 Sens Romans => Gap => Briançon

	N° moyen de transport	17353 (0/1)	17353 (0/1)	17377 (0/1)	17377 (0/1)	17357 (0/1)	17357 (0/1)	17361 (0/1)	17361 (0/1)	17365 (0/2)	17365 (0/2)	17365 (1/2)	17365 (1/2)	17369 (0/2)	17369 (0/2)	17369 (1/2)	17369 (1/2)
16/05/2024	SA	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
16		Romans- Bourg-de-	Romans- Bourg-de-	VALENCE	VALENCE	Romans- Bourg-de-	Romans- Bourg-de-	Romans- Bourg-de-	Romans- Bourg-de-	Romans- Bourg-de-	Romans- Bourg-de-	Romans- Bourg-de-	Romans- Bourg-de-	Romans- Bourg-de-	Romans- Bourg-de-	Romans- Bourg-de-	Romans- Bourg-de-
	Origine	Péage Garage V13	Péage	VILLE	VILLE	Péage Garage V13	Péage Garage V13	Péage Garage V13	Péage Garage V13	Péage Garage V13	Péage Garage V13	Péage Garage V13	Péage Garage V13	Péage Garage V13	Péage Garage V13	Péage Garage V13	Péage Garage V13
	Destination	BRIANÇON	BRIANÇON	BRIANÇON	BRIANÇON	BRIANÇON	BRIANÇON	BRIANÇON	BRIANÇON	GAP	GAP	BRIANÇON	BRIANÇON	GAP	GAP	BRIANÇON	BRIANÇON
	Romans-Bourg-de-Péage Garage V1:		s 09:39	4.0	138	s 11:45	s 12:06	s 14:08	s 14:08	s 17:36	s 17:30	s 17:38	s 17:30	s 19:44	s 19:44	s 19:39	s 19:44
	ROMANS-BOURG-DE-PÉAGE	09:42/47	09:42/47	574		11:48/53	12:09/14	14:11/16	14:11/16	17:39/44	17:33/38	17:41/46	17:33/38	19:47/52	19:47/52	19:42/47	19:47/52
	VALENCE TGV RHÔNE-ALPES SUD		09:53 ³ /55	(#)	(-)	11:59/00	12:20 ³ /22	14:24/26	14:24/26	17:50/51	17:45/47	17:52/53	17:45/47	19:59/00	19:59/00 ³	19:533/543	19:59/00 ³
	VALENCE VILLE	10:02/04	10:02/04	11:30	11:30	12:08/15	12:30/32	14:34/40	14:35/38	17:58/00	17:56/00	18:00/01	17:56/00	20:07/09	20:07 ³ /09	20:02/04	20:07 ³ /09
ours	LIVRON	10:15/16	10:15/16 ³	22.	151	12:31/32	12:43/44 ³	14:51/54	14:51/54	18:11/12	18:11/12 ³	18:12/13	18:11/12 ³	20:203/22	20:20 ³ /22	20:15/16	20:20 ³ /22
агсс	CREST	10:33/35	10:34/36	(4) ×	12	12:483/55	13:01/03	15:13/15	15:11/13	18:30/34	18:30/34	18:30/32	18:30/34	20:39/40	20:39/40 ³	20:34/35	20:39/40 ³
de parcours	SAILLANS	10:48/49	10:48/49 ³	(#1)	18		13:15 ³ /17	15:28/30	15:26/28	18:46/48	18:46 ³ /48	18:46/47	18:46 ³ /48	20:523/533	20:53/54 ³	20:483/493	20:53/54 ³
oint d	DIE	11:11/13	11:11/13	#.c	155	13:25/26	13:37 ³ /39 ³	15:50/52	15:50/51 ³	19:09/11	19:09/11	19:06/07	19:09/11	21:14/15	21:15/16 ³	21:083/093	21:15/16 ³
P.	LUC EN DIOIS	11:30/32	11:30 ³ /32	120	15	13:47/483	13:56 ³ /58	16:09/11	16:09 ³ /11	19:27/29	19:273/29	19:26/27	19:27 ³ /29	21:313/323	21:33 ³ /35	21:27/28	21:33 ³ /35
	ASPRES SUR BUĒCH	(#)	-	(97)	18		~		-	(84)	-	*	- 6	4	-	н	- ×
	VEYNES DÉVOLUY	12:10/23	12:09/31	13:15/16	13:15/16	14:32/34	14:34 ³ /37 ³	16:50/00	16:50/00	20:06/10	20:06/09	20:07/13	20:06/09	22:10/13	22:113/143	22:07/10	22:11 ³ /14 ³
	GAP	12:44/49	12:50 ³ /53 ³	13:38/39	13:38/39	14:53/55	14:57/00	17:21/26	17:21/26	20:30	20:29	20:34/47	20:29/42	22:33	22:35	22:31/34	22:35/38
	CHORGES	13:01/03	13:06/07 ³	13:51/52	13:51/52	15:08/10	15:12 ³ /14	17:39/42	17:39/42	(3)	E .	20:59/01	20:54 ³ /56 ³	3	358	22:46/47	22:50/51
	EMBRUN	13:22/26	13:25 ³ /28	14:10/11	14:10/11	15:30/323	15:33/51	18:03/07	18:03/07	959	=	21:20/21	21:15/16		£20	23:053/063	23:09 ³ /10 ³
	MONT DAUPHIN GUILLESTRE	13:39/41	13:42/43 ³	14:25/26	14:25/26	15:463/473	16:04 ³ /06	18:20/22	18:21 ³ /23	853	a 1	21:34/35	21:29 ³ /30 ³	5	8	23:203/213	23:24 ³ /25 ³
	L'ARGENTIÈRE LES ÉCRINS	13:51/53	13:54/55 ³	14:41/42	14:41/42	15:57/59	16:16/17 ³	18:32/33	18:34/35 ³	323	2	21:45/46	21:40/41	8	328	23:313/333	23:35 ³ /37 ³
	BRIANÇON	14:05	14:08	14:55	14:55	16:13	16:30	18:46	18:48	850	8	21:59	21:54		123	23:46	23:50
	Régime traduit global	SF DF	SF DF	CIRCULE 10,11,17,18/ 02/24	CIRCULE 15,16,22,23/ 02/25	SA JUSQU'AU 30/03/24; SA DU 06/07 AU 31/08/24		Q	Q	LU MA ME JE SF FE	SF VE DF	VE SDF	VE DF	LU MA ME JE SF FE	LU MA ME JE SF FE CIRCULE 30/08/25	VE DF	VE DF

Evolutions d'offre SA 2025 - Diois



Comparaison des grilles (projet) entre 2024 et 2025 Sens Briançon => Gap => Romans

	N° moyen de transport	17352 (0/1)	17356 (0/1)	17356 (0/1)	17352 (0/1)	17360 (1/1)	17360 (1/1)	17364 (1/1)	17364 (1/1)	17366 (0/1)	17366 (0/1)	17368 (0/1)	17368 (0/1)	17380 (0/1)	17380 (0/1)	17372 (0/1)	17372 (0/1)	17376 (0/1)	17376 (0/1)
########	SA	2025	2024	2025	2024	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
	Origine	GAP	BRIANÇON	BRIANÇON	GAP	BRIANÇON	BRIANÇON	BRIANÇON	BRIANÇON	BRIANÇON	BRIANÇON	BRIANÇON							
	Destination	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	VALENCE VILLE	VALENCE VILLE	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13	Romans- Bourg-de- Péage Garage V13
	BRIANÇON	SP	04:44	04:44	- 88	05:10	05:10	06:09	06:06	08:55	08:55	10:47	10:50	13:15	13:15	13:39	13:46	15:11	15:10
	L'ARGENTIÈRE LES ÉCRINS	19	04:56/57	04:56 ³ /57 ³	-	05:22/23	05:22 ³ /23 ³	06:20/21	06:18/19 ³	09:06/07	09:06 ³ /07 ³	10:58/59	11:02/03 ³	13:263/273	13:26 ³ /27 ³	13:49/51	13:56/58	15:22/23	15:21 ³ /23
	MONT DAUPHIN GUILLESTRE	, k	05:07/08	05:07 ³ /08 ³	. R	05:33/34	05:33 ³ /34 ³	06:30/31	06:29 ³ /31	09:17/18	09:17 ³ /18 ³	11:09/10	11:13/14 ³	13:39/42	13:39/42	14:03/04	14:10/11	15:33/34	15:33/34 ³
2	EMBRUN	192	05:22/23	05:22/23	¥	05:48/49	05:48/49	06:45/46	06:44 ³ /46	09:33/35	09:33/35	11:25/27	11:28 ³ /31 ³	13:56/57	13:56/57	14:17/18	14:24/25	15:47/49	15:48/49 ³
parcours	CHORGES		05:41/42	05:41 ³ /42 ³	28	06:08/09	06:08/09	07:05/11	07:05/11	09:53/54	09:53/54	11:46/47	11:50/51	14:143/153	14:14 ³ /15 ³	14:37/38	14:44/45	16:08/10	16:08 ³ /10 ³
par	GAP	05:56	05:55/57	05:54/56	06:02	06:22/24	06:22/24 ³	07:25/28	07:25/28	10:06/09	10:06/09	11:58/01	12:03 ³ /06 ³	14:28/31	14:28/31	14:52/58	14:59/05	16:23/26	16:23/26
de	VEYNES DÉVOLUY	06:16/19	06:16/19	06:16/19	06:22/25	06:49/50	06:49/50	07:50/55	07:50/55	10:28/31	10:28 ³ /31 ³	12:20/25	12:26/29	14:54/55	14:54/55	15:18/21	15:25/28	16:46/52	16:46/52
oint	ASPRES SUR BUËCH	-	20	14	- *		23	-		-	-	-	-		- 23	-	-		
о_	LUC EN DIOIS	06:56/573	07:02/03	06:56/57 ³	07:01/02	07:33/34	07:33/34	08:32/34	08:32 ³ /34	11:09/11	11:09 ³ /11 ³	13:01/03	13:06/07	-	25	16:05/10	16:12/17	17:28/30	17:29/30 ³
	DIE	07:14/15 ³	07:24/25	07:14/15 ³	07:19/20	07:55/56	07:55/56	08:51/53	08:51 ³ /53 ³	11:32/33	11:32 ³ /33 ³	13:21/22	13:23 ³ /24 ³		70	16:34/36	16:41/43	17:48/50	17:48/50
	SAILLANS	07:36/373	07:44/45	07:36/37 ³	07:41/42	08:15/16	08:15/16	09:15/17	09:15 ³ /17	11:53/54	11:53 ³ /54 ³	13:43/44	13:45/46	-	2.0	2	25	18:11/13	18:11 ³ /13
	CREST	07:50/51 ³	07:57/58	07:50/51 ³	07:55/56	08:28/29	08:28/29	09:30/32	09:30 ³ /32 ³	12:07/08	12:07 ³ /08 ³	13:57/58	13:58 ³ /59 ³		70	17:06/08	17:13/15	18:27/32	18:27/32
	LIVRON	08:08 ³ /10	08:11/12	08:08 ³ /10	08:13/14	08:42/43	08:42/43	09:50/52	09:50 ³ /52	12:24/25	12:24 ³ /25 ³	14:16/17	14:16 ³ /18	-	2	17:21/23	17:28/30	18:49/51	18:49 ³ /51
	VALENCE VILLE	08:20/23	08:23/26	08:20/23	08:24/27	08:55/00	08:55/00	10:03/10	10:03/08 ³	12:37/42	12:37/42	14:29/35	14:28/31	17:08	17:08	17:35/40	17:42/47	19:01/04	19:01/03
	VALENCE TGV RHÔNE-ALPES SUD	08:30 ³ /33 ³	08:33/35	08:30 ³ /33 ³	08:343/363	09:07/08	09:07/08	10:17/19	10:16/19	12:49/51	12:49 ³ /51 ³	14:43/45	14:40 ³ /43 ³		2	17:49/51	17:56/58	19:11/13	19:11/14
	ROMANS-BOURG-DE-PÉAGE	08:42/45	08:42/45	08:42/45	08:44/47	09:14/17	09:14/17	10:25/28	10:26/29	12:57/00	12:57/00	14:51/54	14:50 ³ /53 ³		. =	17:58/01	18:05/08	19:20/27	19:21/27
	Romans-Bourg-de-Péage Garage V13	s 08.48	s 08:48	s 08:48	s 08:50	s 09:20	s 09:20	s 10:31	s 10:32	s 13:03	s 13:03	s 14:57	s 14:56 ³]	\$	s 18:04	s 18:11	s 19:30	s 19:30
	Régime traduit global	MA ME JE VE SF FE	LU LF SF FE (NE CIRCULE PAS 09/05/24)	LULF	MA ME JE VE SF FE	SA	SA SF FE	SF SA	SF SA CIRCULE 01/11/25	SDF	SDF	SF SDF	SF SDF	CIRCULE 17,18,24,25/ 02/24	CIRCULE 22,23/02, 01,02/03/25	SA JUSQU'AU 30/03/24; SA DU 06/07 AU 31/08/24	SA JUSQU'AU 29/03/25; SA DU 05/07 AU 30/08/25	Q	a



3. Service annuel TER 2025

Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées

Perspectives



AVENANT CPER MOBILITES 2023-2027

L'Etat et la Région se sont accordés sur un protocole d'accord sur le volet Mobilités avec une maquette dotée de près d'1,4 Mds à parité Etat / Région soit 690 M€ qui sera soumis à la délibération de l'Assemblée Plénière des 27 et 28 juin 2024.

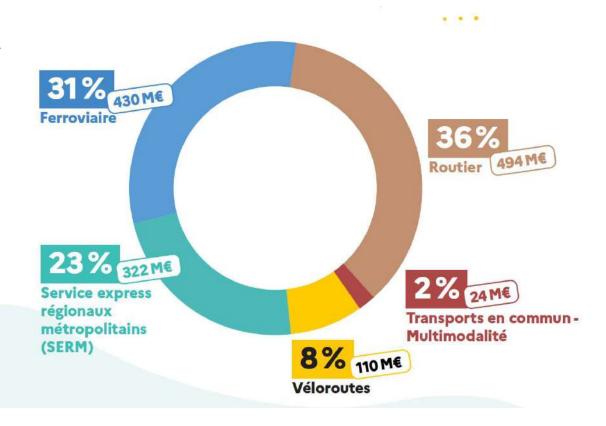
Cette étape permet d'engager les échanges avec les territoires.

En vue de finaliser l'avenant proprement dit pour le premier trimestre 2025 après :

- la concertation préalable du public
- la consultation de l'Autorité Environnementale

A noter que la Région :

- investira massivement sur le matériel roulant à hauteur
 3 Mds € d'ici 2035
- financera les réseaux de transports collectifs à hauteur de 2,7
 Mds € d'ici 2035





RÉGÉNÉRATION DES LIGNES SUR L'ETOILE DE VEYNES :

<u>Ligne Livron – Aspres (Valence – Veynes)</u>:

- Travaux lourds réalisés de mars à décembre 2021 : 54,2 M€ dont 1/3 Région
- Réouverture de la ligne en décembre 2021
- Etude en cours pour une seconde phase de travaux nécessaire sur l'axe après 2026 (rendu de l'étude prévu pour fin 1er semestre 2024)

<u>Ligne Grenoble – Veynes (pour information)</u>:

- ▶ 1ère phase de travaux Vif-Lus en 2021/2022 : 28,3 M€ dont 1/4 Région
- Réouverture de ligne en décembre 2022 (SA 2023)
- Etude préliminaire en cours pour préfigurer la phase travaux suivante à partir de 2026
 Ces études sont menées en cohérence avec le périmètre Sud-PACA sur l'ensemble de l'étoile ferroviaire de Veynes (études et travaux concomitants).
- Tunnel de Larchat :

Remplacement de 600 mètres de rail (300m sur les 2 files de rail). Coût : 323k€ financés par l'Etat 54,9% la Région AURA 36,6% et SNCF Réseau 8,5% (CP du 17 mai).

Les travaux seront réalisés été 2024, « à l'ombre » des travaux programmés du SPRC.



RIVE DROITE DU RHÔNE – PERIMETRE OCCITANIE REOUVERTURE PONT-ST-ESPRIT – AVIGNON-CENTRE – NÎMES-CENTRE



- Réouverture anticipée fin août-2022 à la desserte voyageurs des points d'arrêt de Pont-St-Esprit et Bagnols-sur-Cèze.
- Mise en service commerciale des trains li Oprogrammée le 29 août 2022 à l'issue de l'obtention de l'Autorisation de Mise en Service (AMS) délivrée par l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF).
- Dessertes des gares d'Avignon-Centre / Nîmes-Centre depuis/vers Pont-St-Esprit et Bagnols-sur-Cèze à raison de 5 allers-retours par jour.
- Prise en compte prioritairement des contraintes horaires des actifs/salariés, scolaires/étudiants..., se rendant quotidiennement en Avignon (et Nîmes).









REOUVERTURE DE LA RIVE DROITE AU TRAFIC VOYAGEURS

REOUVERTURE GARE DU TEIL

- A l'automne 2021, la Présidente de la Région Occitanie et le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes se sont accordés pour permettre la prise en charge des voyageurs en gare du Teil sur les trains de la Région Occitanie.
- Suite à une étude commandée par la Région à Gares & Connexions (convention de 150 k€ délibérée en CP de Mars 2022), la solution avec accès par la rue 11 novembre a été retenue en concertation avec la Mairie du Teil en juillet 2022.
- La Région a commandé à Gares & Connexions la poursuite des études (Avant-Projet / Projet) pour un montant de 304,5 k€ (convention délibérée en CP de décembre 2022). Les résultats ont été livrés en juillet 2023.
- La réouverture de la gare du Teil a fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas auprès de l'autorité environnementale. Dans sa décision du 17 juillet 2023, celle-ci considère que le projet est une composante à part entière du projet de réouverture de la rive droite du Rhône au trafic de voyageurs, porté par l'Occitanie. La réouverture de la gare du Teil et de la voie ferrée entre Pont-Saint-Esprit et Le Teil devront donc être traités dans une évaluation environnementale globale.
- L'étude d'impact commune aux Régions Occitanie et AURA a démarré en fin d'année 2023.
- SNCF Gares & Connexions a demandé à l'autorité environnementale de pouvoir réaliser certains travaux par anticipation en gare du Teil. Celle-ci nous renvoie vers les services de la préfecture de l'Ardèche. SNCF Gares & Connexions se dote d'une AMO Environnement pour préparer un dossier motivant cette demande.
- La réouverture de la voie ferrée entre Pont-Saint-Esprit et Le Teil aux voyageurs nécessite une remise à niveau de la sécurité aux passages à niveau, pour être en conformité par rapport au guide EPSF en vigueur. Les études de sécurité PN restituées fin mai, vont préciser les propositions d'aménagements de sécurisation nécessaires à prendre en compte dans le dossier AE.
- Le financement de l'aménagement de la halte par la Région est inscrit au pacte Ardèche délibéré le 9 février 2024



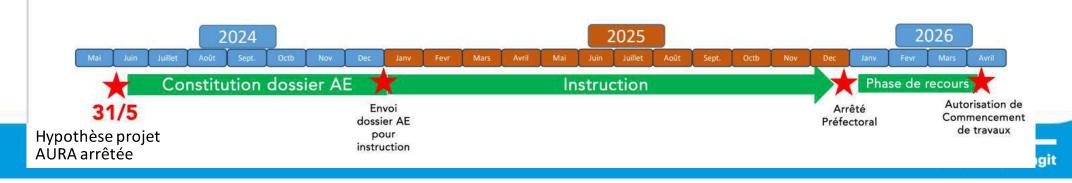


L'étude environnementale



Marché lancé sous MOA G&Co Occitanie (Systra)

- ☐ Hypothèse prise en référence pour le démarrage des travaux : 19/4/2026 (autorisation préfectorale purgée de tout recours)
- ☐ Le respect de cette échéance est un enjeu clé du succès du projet du point de vue capacitaire (N-2) et programmatique travaux (coordination suite rapide)
- ☐ Démarche G&Co en cours pour obtenir l'autorisation de commencement de travaux par anticipation sur certains périmètres sans enjeu environnemental
- ☐ Couverture du risque de synchronisation des projets Aura & Occitanie
 - o Les projets RdR Occitanie et Teil sont vus comme un projet unique par l'AE
 - o SNCF Réseau et G&Co Aura fournissent les données d'entrée du périmètre AURA pour synchroniser les 2 périmètres à travers un dossier environnemental unique



LE TEIL – REOUVERTURE TRANSITOIRE

Commande étude Préliminaire par La Région à G&C Rendu Etude Préliminaire

Rendu des études APO

Programmation TVX 2026

03/2022

07/2022

En synthèse le programme des travaux :

- Aménagement de l'accès au quai rue du 11 novembre
- Aménagement de la sortie de la gare côté Bâtiment Voyageur
- Création d'un quai modulaire côté Bâtiment Voyageur
- Mise aux normes de l'éclairage et équipement des quais (mobilier, info voyageur...)



ESTIMATION COUT ISSUS AVP-PRO : 2 400 000 € avec travaux en 2026





4. Actualités et autres actions régionales

Comités de partenaires
Accessibilité
Transports interurbains et scolaires
Autre



ÉVOLUTION DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

COMITÉ DES PARTENAIRES RÉGIONAUX

Une disposition issue de la LOM

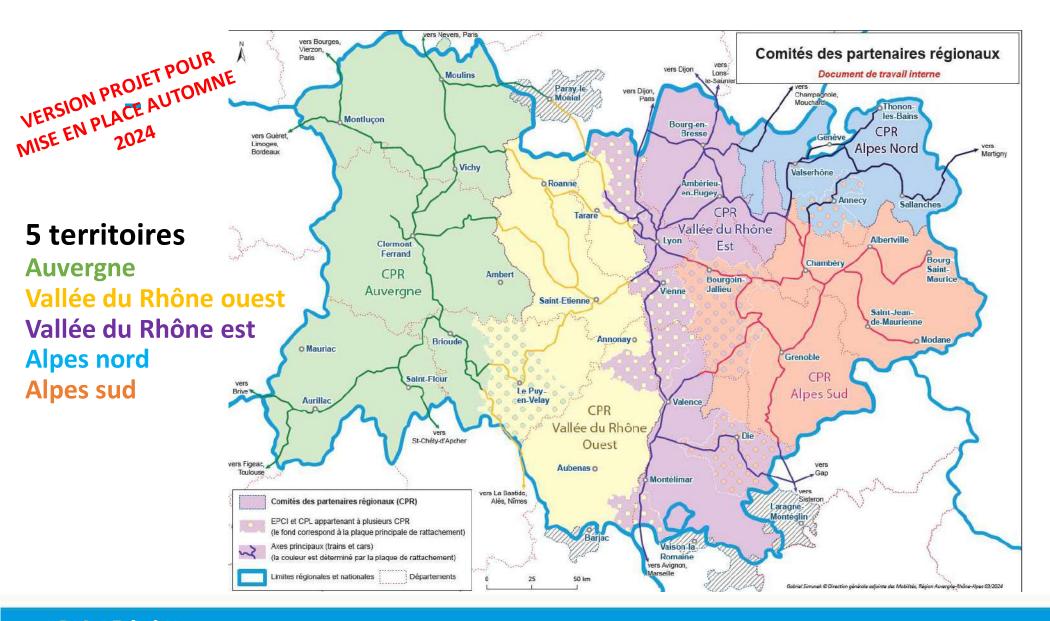
Mise en place des comités à deux niveaux :

- En tant qu'AOM Régionale : Comité des Partenaires Régionaux (CPR)
- En tant qu'AOM Locale (substitution des communautés de communes) : Comités des Partenaires Locaux (au maximum de la taille des bassins de mobilité)

Pour le niveau Régional (CPR), adaptation « à la marge » du dispositif actuel des comités de mobilités avec :

- le maintien des 2 niveaux de concertation : Comité Technique (COTECH) et Comité de Partenaires Régional (CPR)
- Evolutions du périmètre géographique en vue du rééquilibrage des plaques
- Contenus complémentaires à ceux discutés via les comités locaux de partenaires : maille des offres et services d'intérêt régional (réseaux structurants)
- Évolution de la composition de collèges de participants : ajout des habitants tirés au sort
- Calendrier de mise en œuvre : Automne 2024







Deux niveaux

Régional

Région AOM R = Comités des partenaires régionaux (CPR)

Région AOM L = Comités des partenaires locaux (CPL)

(0Ca/

Avant toute évolution **substantielle** des offres et services de mobilité, se rassemblent au minimum une fois par an

Représentants des organisations professionnelles d'employeurs (Chambres consulaires), des syndicats de salariés, des associations présentes sur le territoire, notamment d'usagers ou d'habitants usagers, ainsi que des habitants tirés au sort

Adaptation des COMOB comités de mobilités actuels
→5 CPR

Conservent leur rôle de comités de desserte ferroviaire

Instances nouvelles à créer :

→31 CPL

(a minima un par bassin de mobilités)

Ordre du jour:

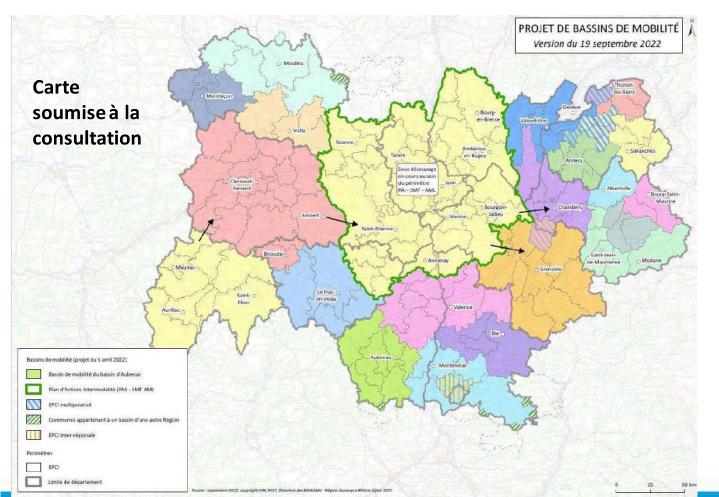
Dessertes ferroviaires Dessertes cars structurantes Services de mobilités / tarification régionale Autres actions régionales (planification, ...)

Ordre du jour :

Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant Et tarification et services associés



Bassins de mobilité Point d'avancement de la définition



Une disposition issue de la LOM

Consultation sur la délimitation des bassins réalisée entre le 21 novembre 2022 et fin février 2023

208 partenaires consultés (AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, les communautés de communes pour lesquelles la Région est AOML, les collectivités voisines et cantons suisses limitrophes.

Carte approuvée en décembre 2023 : 25 bassins dont 6 sur le territoire de l'aire métropolitaine lyonnaise, avec une coordination inter bassins

Calendrier de mise en œuvre: à partir d'automne 2024 début 2025

8 premiers bassins concernés (sur l'aire lyonnaise, Haute-Savoie, Savoie)

- Phase 1 État des lieux / Diagnostic
- Phase 2 Élaboration des Contrat opérationnels de mobilité (base contrat type adaptée)
- > Les modalités de coopération et objectifs d'actions communes des partenaires signataires (AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, Gestionnaires d'infrastructure, EPCI pour lesquelles la Région est AOML)





4. Actualités et autres actions régionales

Comités de partenaires

Accessibilité

Transports interurbains et scolaires Autre



L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- La Région est couverte par 3 SDAP (un pour Auvergne, un pour Rhône-Alpes et un National),
- Pour ces 3 SDAP, 53 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF (36 gares régionales et 17 gares nationales), sur les 82 gares à rendre réglementairement accessibles (gares prioritaires):
 - ■Soit 64,6 % des gares prioritaires,
 - ■Soit 76,7 % de la fréquentation globale des gares d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- •Dernières gares mises en accessibilité: Chambéry, Le Puy, Montluçon, Belleville, Moutiers-Sâlins.
- •Travaux sur le point de s'achever à Issoire (critère fréquentation) et en cours à l'Arbresle (critère fréquentation),
- •Pour 17 gares, études en cours et financées par phase à différents stades d'avancement (dont 10 de critère fréquentation et 3 gares nationales),
- •128 M€ ont été engagés à début 2024 : 17,5 M€ en Auvergne et 110,5 M€ en Rhône-Alpes,
- •Poursuite du dispositif de déploiement de balises sonores en entrée des gares régionales : 53 gares étudiées, la majorité sera équipée en 2024. une seconde phase d'étude démarre pour couvrir en tout 110 balises





L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

RÈGLEMENT EUROPÉEN « DROITS ET OBLIGATIONS VOYAGEURS » (DOV) : UN RENFORCEMENT DES DROITS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET À MOBILITÉ RÉDUITE

Plusieurs dispositions pour l'assistance: réservation sous 24h au lieu de 48h, élargissement du service aux Personnes à Mobilité Réduite, assistance obligatoire dès lors qu'il y a une présence humaine en gare...

=> Prise en compte opérationnelle au 7 juin 2023. 140 gares bénéficient du service depuis Juin 2023, soit 17 de plus (finalisation du déploiement du SDAP)

À nouveau en 2023, volume de prestations croissant :

24 700 prestations en 2021,

31 400 en 2022.

33 700 en 2023.

Continuité du service d'assistance assuré lors des périodes travaux et sur les cars de renfort des allègements d'été desservant des gares éligibles. Sera reconduit à l'été 2024.



PLATEFORME UNIQUE DE RÉSERVATION DE L'ASSISTANCE EN GARE ET DES SERVICES DE SUBSTITUTION

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES



Prévue par la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités), la plateforme unique de réservation des prestations en février 2024. Pilotée par SNCF gares et Connexion au niveau national.

Objectifs:

- Un point de contact unique pour réserver la prestation d'assistance en gare, à chaque étape du voyage, régional, national ou international.
- Un seul numéro de **téléphone** national pour l'information sur l'assistance, les réservations d'assistance en gare et des prestations de transports de substitution; un **formulaire en ligne**.
- Une ligne d'urgence (création)

Missions:

- Informer les clients sur le service d'assistance sous forme d'aide humaine en gare et l'accessibilité des gares, ainsi que les services complémentaires notamment l'offre de transport de substitution de gare à gare (taxis).
- Traiter les demandes de réservation, modification et annulation de ces services
- Gérer les clients dont la prestation d'assistance est impactée par un aléa, en lien avec les centres opérationnels des gares.
- Gérer les réclamations relatives à ces services.





Les éléments à retenir:



Un numéro unique #3212



Une seule réservation peu importe le nombre de transporteurs



Un parcours simplifié pour nos clients sensibles



Une amplitude horaire plus importante



Un numéro d'urgence accessible 24h/24 et 7j/7



Lancement à partir du 1^{er} février pour Auvergne-Rhône-Alpes



PLATEFORME UNIQUE DE RÉSERVATION DE L'ASSISTANCE EN GARE ET DES SERVICES DE SUBSTITUTION

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

Assist'



Premiers retours:

- Calendrier de déploiement respecté
 - TER Auvergne Rhône-Alpes le 1er février 24
 - Prochaine et dernière entreprise ferroviaire à bénéficier de la plateforme: RENFE mi-mai
- Majorité de réservations via le canal téléphonique, mais croissance de la réservation via le formulaire
- Pic d'appels sur certains créneaux horaires par exple 18H 19H
 - entraine une qualité de service de 76% (% de clients mis en relation avec un téléconseiller en moins de 1min30).
- Mode couplé « billet + réservation » mis en service le 27 mars pour SNCF Connect
- Processus de réservation « taxis » à renforcer

Les clients souhaitant procéder à une nouvelle réservation d'assistance via un canal digital peuvent :

- Se rendre directement sur le formulaire dédié depuis le site Gares et Connexions
- Se rendre sur le site TER Auvergne-Rhône-Alpes dans la rubrique « Accessibilité »
- Passer par le récapitulatif de leur commande sur (site TER ou SNCF CONNECT)
- Le formulaire se découpe en 5 étapes qu'il faut compléter afin de soumettre sa demande de réservation.







4. Actualités et autres actions régionales

Comités de partenaires Accessibilité





DRÔME

TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES

Offre vers Valence TGV:

- Nouvelle offre en transport à la demande vers Valence-TGV au départ de Saillans, Saou, Bourdeaux et Grâne avec réservation auprès de la centrale 04 8000 7000. Bon début car bon relai des territoires.

Offre vers Avignon TGV:

- Nouvelle offre Zou vers Avignon-TGV au départ de Valréas, Nyons, Mirabel et par correspondance Buis els Barronnies : 2 AR / jour

Travaux centre-ville de Crest:

- Impact important sur les horaires et difficultés pour les clients



ARDÈCHE

TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES

Renforcement de la E18 Privas-Montélimar

En cours de réflexion pour 1 A/R par jour la semaine à compter de sept 2024 avec les 3 autres Autoritiés Organisatrices (Agglo Privas et Montélimar, et la com com Ardèche Rhône Coiron)

Travaux Pont entre Montélimar et Le Teil

Impact important sur les horaires et difficultés pour les usagers

Adaptations des lignes X en fonction des horaires TER et TGV



ACTUALITÉ

TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES

Création du titre "scolaire plus" donnant accès au réseau car Région pour 20 euros toute l'année pour les ayants droits scolaires

Ouverture des lignes scolaires drômoises aux voyageurs commerciaux Ouverture des plages horaires pour les élèves ardéchois

Le début des inscriptions scolaires est fixé au 13 mai 2024 jusqu'au 19 juillet (application d'une majoration ensuite)



4. Actualités et autres actions régionales

Comités de partenaires Accessibilité Transports interurbains et scolaires Autre



AMÉNAGEMENT DANS LES GARES

Réaménagement des abords de la gare de Crest

Objet : requalification du parvis, sécurisation des cheminements modes

doux

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Crest

Coût: 600 K€ dont 300 k€ (50 %) financés par la Région

Démarrage des travaux : janvier 2024 pour une durée de 12 mois

Revitalisation des espaces vacants de la gare de Saillans

Objet : aménagements du bâtiment pour installation tiers Lieux associatif La Locomotive (restauration / bureaux partagés)

Coût : 485 K€ dont 185 K€ (38 %) financés par la Région via le Plan

Annuel d'investissement

Planning: remise des clés en juin 2024.







CHALLENGE MOBILITÉ (13E ÉDITION) : MARDI 4 JUIN 2024

L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement : 70 % de reports modaux durables après chaque Challenge!

Bilan de la 13º édition (1º juin 2023) : une édition de tous les records !

- 58 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2895 établissements inscrits
- 468 000 salariés sensibilisés
- 97 000 salariés participants
- 1 434 000 km réalisés en mode alternatif à la voiture individuelle
- 71 tonnes équivalent CO2 économisées



Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux de transport et de services de mobilité le 4 juin !



